

# [Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **48 (1977)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

b) la comptabilité est tenue avec ordre et précision.

Nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes 1976 tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge avec remerciements aux organes responsables.

Moutier, le 8 mars 1977.

Les communes vérificatrices :

Commune de La Neuveville :      Commune de Saignelégier :  
Jean-Claude BOURQUIN                      Henri GARESSUS

Le vérificateur permanent :  
René DOMONT

## IV. Conclusions

Nous terminons ce rapport d'activité en exprimant des sentiments de reconnaissance. Notre gratitude entière va à tous ceux qui nous ont encouragés et soutenus dans notre tâche au cours de cette année difficile pour l'ADIJ. Reconnaissance aux autorités fédérales et cantonales qui se sont penchées sur les problèmes que nous leur avons soumis, aux administrations ferroviaires et autres qui en ont fait de même ; à tous nos collaborateurs, spécialement à nos présidents de commission, aux collaborateurs occasionnels de notre bulletin ; aux organes de la Caisse d'assurance maladie et accidents « La Jurassienne » fondée par l'ADIJ le 5 janvier 1946, il y a donc plus de trente ans, et qui aujourd'hui se développe normalement ; reconnaissance enfin à tous nos membres pour leur fidélité et leur appui !

Nous sommes aussi redevables à la Seva pour les fonds qu'elle met à notre disposition, nous permettant de réaliser et de soutenir des travaux utiles qui sans cela ne se feraient pas !

Nous sommes heureux de constater que, malgré les difficultés rencontrées en 1976 sur le plan politique jurassien, notre travail se fait dans une atmosphère de sympathie et d'entente. De grandes échéances approchent ; elles seront suivies de décisions extrêmement importantes pour notre association qui groupe des hommes de bonne volonté de nos sept districts du Jura.

Nous formulons le vœu que ces hommes nous permettent à l'avenir également de faire notre devoir et de remplir notre tâche.

Au nom du comité central

Le président central :      Le secrétaire général :  
Frédéric SAVOYE                      François LCHAT

### ORGANES DE L'ADIJ

#### Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier  
☎ 039 41 31 08  
Secrétaire François Lchat, 2900 Porrentruy  
général : ☎ 032 93 41 51 / 93 41 53  
Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ☎ 032 93 12 45  
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 10 29  
Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville  
☎ 038 51 31 21

#### Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rédacteur respons. : François Lchat  
Rue du Château 2, case postale 344  
2740 Moutier 1  
☎ 032 93 41 51 / 93 41 53  
Abonnement annuel : Fr. 25.—  
Le numéro Fr. 2.50  
Caisse CCP 25 - 2086